

**COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 OCTOBRE 2020
A 18 h 00 A LA SALLE DES FETES D'EMBRUN**

Présents : Christine MAXIMIN, Jean-Marie BARRAL, Noëlle ROUX, Christian DURAND, Jérôme ARNAUD, Michel PEYRON, Sophie ROMMENS, Stéphane SCARAFAGIO, Jean-Pierre GANDOIS, Christine MICHEL, Chantal EYMEOD, Christian PARPILLON, Marc AUDIER, Audrey CEARD, Christian COULOUMY, Zoïa DEPEILLE, Franck BERNARD-BRUNEL, Jehanne MARROU, Claire CANTON-RAPUC, Pierre VOLLAIRE, Georges GAMBAUDO, Jean-Luc VERRIER, Gustave BOSQ, Bruno PARIS, Michel MONTABONE, Laurent MAILLARD, Chantal ROUX, Bernard RAIZER, Colette METTAVANT.

Absents représentés : Jean-Marie MELMONT donne pouvoir à Jean-Marie BARRAL, Christian DAVID donne pouvoir à Claire CANTON-RAPUC, Victor BERENGUEL donne pouvoir à Colette METTAVANT, Béatrice ZAPATÉRIA donne pouvoir à Christian DURAND, Natacha RAUTENBERG donne pouvoir à Christian PARPILLON,

Absents excusés : Gina BERTRAND, Claire SARDY.

Absents : Robert PELLISSIER, DIDIER Alexandre.



La séance est ouverte à 18 h.

Nomination du secrétaire de séance : Christine MAXIMIN

Madame la Présidente, remercie tous les membres de leur présence et procède à l'appel des délégués.

Sophie ROMMENS demande qu'elle soit inscrite en tant qu'absente excusée dans le compte rendu du conseil communautaire du 14 septembre 2020, ayant adressé un mail aux services en ce sens. Le compte rendu du conseil communautaire du 14 septembre 2020 est adopté avec cette modification.

AFFAIRES GENERALES

➤ **RAPPORT N° 2020/152 : 5-2 Fonctionnement des assemblées : Adoption du règlement intérieur**

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ **RAPPORT N° 2020/153 : 5-3 Désignation de représentants : désignation des représentants aux divers organismes – suppression du PRPGD et création d'une commission consultative déchets au sein du SRADDET - Modification de la délibération 2020/105**

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ **RAPPORT N° 2020/154 : 5-3 Désignation de représentants : Désignation d'un membre à la commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle des Hautes-Alpes**

Sophie ROMMENS indique qu'elle est intéressée à participer à cette commission, ayant suivi une formation dans cette thématique et aimerait amener ses compétences dans ce domaine.

Chantal EYMEOD indique qu'il est important que ce soit la vice-présidente en charge des affaires sociales qui siège à cette commission. Elle propose que Sophie ROMMENS soit associée aux différents débats portés dans cette commission par Chantal ROUX vice-présidente.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ RAPPORT N° 2020/155 : 5-3 Désignation de représentants : Modification d'un représentant dans la commission Activité de Pleine Nature

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ RAPPORT N° 2020/156 : 5-2 Création des commissions intercommunales : modification du nom de la commission transition écologique et numérique, aménagement du territoire - Modification de la délibération 2020/103

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ RAPPORT N° 2020/157 : 9.1 Autres domaines de compétence des communes et de regroupement de communes : Office de tourisme intercommunal de Serre-Ponçon : Désignation des 17 membres au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale

Les représentants désignés sont les suivants :

Commune de Puy Sanières : Bruno PARIS
Commune Les Orres : Pierre VOLLAIRE
Commune de Chorges : Gina BERTRAND
Commune de Savines le Lac : Victor BERENGUEL
Commune de Crots : Jean-Pierre GANDOIS
Commune de Châteauroux les Alpes : Didier NICARD
Commune de Pontis : Georges GAMBAUDO
Commune de Crévoux : Stéphane SCARAFAGIO
Commune de Réallon : Michel MONTABONE
Commune de Baratier : Christine MAXIMIN
Commune d'Embrun : Audrey CEARD
Commune de Prunières : Jacques BILLON-TYRARD
Commune de Puy St Eusèbe : Céline CONSTANS
Commune de Saint apollinaire : Michele SCHILLING
Commune Le sauze du Lac : Jean REY

Les communes de Saint-André d'Embrun et de Saint-Sauveur doivent confirmer leurs représentants.

Christian DURAND précise qu'il est important de délibérer même s'il manque des représentants car le prochain conseil d'administration de l'Office de Tourisme doit avoir lieu le 06 novembre 2020 et il doit distribuer en fin de séance les invitations à cette réunion aux membres désignés.

Chantal EYMEOD indique que les membres manquants seront complétés lors du prochain conseil communautaire.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ RAPPORT N° 2020/158 : 4-1 Personnels titulaires et stagiaires : Ajustement du tableau des effectifs

La délibération est votée à l'unanimité.